



Le ru du Ballory est le premier point de liaison entre nos deux communes. Il a alimenté de nombreux lavoirs et moulins au fil du temps, et ponctué la vie quotidienne et la vie économique de nos prédécesseurs. Il reste aujourd'hui quatre lavoirs visibles sur nos communes, ainsi qu'un moulin et un puits à roue à Pouilly-le-Fort. Celui-ci est placé en hauteur pour pouvoir remplir plus facilement les voitures-citernes qui n'avaient qu'à stationner à proximité.



L'apparition des lavoirs : le XIX^e siècle

Dès 1789, après la création des municipalités, l'Etat légifère :

« Les communes sont tenues de garantir aux habitants de bonne condition de salubrité, c'est à elles qu'incombe la charge de concrétiser les équipements nécessaires. »

En 1851, l'Assemblée législative met à disposition un crédit de 600 000 francs pour favoriser la création d'établissements de bains et de lavoirs au profit des classes laborieuses. C'est le début de l'hygiénisme.

Le moulin de Follet

En 1164, Louis VII vend le moulin royal de Saint-Leu aux frères du Temple de Savigny. C'est la première mention d'une longue série de moulins sur nos terres. Il s'agit toujours de moulins pour le blé et la farine. Un moulin à vent était aussi visible dans la plaine du Moulin-à-Vent.



L'utilisation des lavoirs

Le linge de maison est lavé deux fois par an, lors des « buées », au printemps et à l'automne, qui durent trois jours. Le petit linge et le linge de travail sont lavés une fois par semaine.

Le lavoir est le lieu de nombreuses superstitions : ainsi, « qui lave le linge le vendredi lave son linceul » car c'est le jour de la mort du Christ. On ne pouvait, non plus, laver le dimanche, jour du seigneur, ni le samedi, trop proche du dimanche !